



Convocation

Les actionnaires de la société des Téléphériques de Nendaz S.A. sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire **le vendredi 26 novembre 2010**, à 10 h 30, à l'hôtel de Siviez, à Siviez.

Ordre du jour:

1. Contrôle des présences dès 10 h 00
2. Lecture de l'ordre du jour
Proposition du CA: approbation de l'ordre du jour
3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 novembre 2009
Proposition du CA: approbation du procès-verbal
4. Rapport de gestion de l'exercice 2009-2010
5. Présentation des comptes de l'exercice 2009-2010
6. Rapport de l'organe de révision pour les comptes de l'exercice 2009-2010
7. Approbation et décharge aux organes responsables
Propositions du CA: – approbation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 2009-2010
– décharge aux organes responsables
8. Attribution du bénéfice
Proposition du CA: distribution d'un dividende brut de 6% (coupon No 41), le solde du bénéfice net étant affecté aux réserves ou reporté à nouveau
9. Nominations statutaires:
Propositions du CA: **Organe de révision**
PricewaterhouseCoopers, Sion
10. Divers

Le rapport de gestion, les comptes 2009-2010, le rapport de révision sont à la disposition des actionnaires au bureau de la société à Haute-Nendaz.

Les actionnaires devront présenter au contrôle, dès 10 h 00, les actions ou un certificat de blocage auprès d'une banque.

Paiement du dividende

Le dividende qui aura été fixé par l'assemblée générale sera payable contre remise du coupon No 41 auprès de UBS S.A. dès le mercredi 1er décembre 2010.

L'assemblée sera suivie d'une raclette au restaurant de Siviez. Tous les actionnaires sont cordialement invités à y participer.

Nendaz, le 5 novembre 2010

Le Conseil d'Administration

29060